Association pour le soutien et l'usage de la langue française

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASULF POUR L'ANNÉE 2017-2018

## Table des matières

Introduction……3

L'Association……3

Les membres…….....6

Les interventions…….....……...6

GROUPE D'INTERVENTION…….....6
ACTION DANS LES MÉDIAS……7

Le site Internet…….....9

Le bulletin……...……...……..…….....9

La documentation…… ……10

Les relations extérieures.....10

ASSOCIATIONS.....10
IMPÉRATIF FRANÇAIS.....10
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC.....11

Les ressources financières.....11

Conclusion.....12

Annexe I.....13

Annexe II .....16

Annexe III.....18

Annexe IV.....19

Annexe V.....20

## Introduction

L'assemblée générale annuelle se tient cinq ans après l'intronisation d'un gouvernement qui a nommé de nouvelle manière la responsabilité ministérielle en matière de langue. Le ministre est responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et non plus de l'application de la Charte. L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) s'est toujours appuyée sur la Charte et a toujours tenu pour acquis que les démarches en faveur d'une langue de qualité se justifient plus facilement dans un contexte où la langue est protégée. L'ASULF soutient toujours que la Chartre et son application devrait être la responsabilité de l'État et dépendre directement de l'Assemblée nationale. Nous serions ainsi installés dans un cadre juridique à l'abri des aléas liés à la politique et à la responsabilité ministérielle.

Le Secrétariat à la politique linguistique du ministère de la Culture et des Communications a octroyé à l'ASULF une première subvention pour la réalisation du projet *Langue numérique*. L'ASULF était reconnue ainsi par le gouvernement et a reçu la seconde partie de sa subvention en début de 2017 pour le projet *Langue numérique, phase 2* (Voir l'annexe I). Cet appui du Secrétariat à la politique linguistique confirme la mission de base de l'ASULF, celle définie et précisée dans ses statuts votés en 1986 : d'abord, contribuer à la promotion de la langue française, ensuite, surveiller la qualité de la langue publique, celle des communications de l'État, des organismes gouvernementaux, municipaux et scolaires. Rappelons que l'ASULF travaille prioritairement avec les institutions qui se sont donné des moyens pour améliorer la qualité de la langue : les médias, l'Administration québécoise, la Société Radio-Canada, l'Administration canadienne et l'Administration municipale. En ce début d'année 2018, l'ASULF prépare la nécessaire reddition de compte à adresser au Secrétariat.

L'année a été marquée par plusieurs réalisations. On pense en premier lieu à l'exceptionnelle présence de l'ASULF à Montréal à l'automne 2017. En effet, l'ASULF a reçu madame Solange Chalvin, ancienne directrice de la francisation de l'Office québécois de la langue française. Jean-Claude Gémar a bien résumé le propos de notre conférencière dans le bulletin de décembre 2017. La présidente retrouve avec émotion cette ancienne collègue et amie qui entreprend de retracer pour les membres présents réunis au restaurant Fuchsia de l'école internationale d'hôtellerie et de tourisme du Collège LaSalle, les années héroïques de la francisation des entreprises du Québec et de plaider en faveur d'un nécessaire engagement citoyen. On pense aussi aux diverses interventions en matière de langue faites auprès des usagers et des usagères par le groupe d'intervention, à la gestion renouvelée des adhésions à l'Association, à la réorganisation du secrétariat, puis au retour tant attendu sur la toile après la dramatique perte des données du site. Voici donc une synthèse des activités de l'année 2017 qui déborde sur 2018.

## L'Association

L'assemblée générale de l'ASULF est souveraine, cela va de soi. Elle s'est réunie pour la trente-deuxième fois, à Québec, le 17 mai 2017 à 19 h à la salle André-Noël de

l'édifice de la Fédération des travailleurs (FTQ) situé au 5000, boulevard des Gradins. Selon une habitude ancienne, une rencontre a été organisée à Montréal le 24 mai suivant, à la salle Louis-Laberge de l'édifice de la FTQ situé au 565, boulevard Crémazie, afin de transmettre l'information concernant l'assemblée générale aux membres de la métropole.

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association, la Compagnie des Cent-Associés francophones a procédé à l'adoubement de Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente de l'ASULF. Elle a reçu un certificat de mérite en reconnaissance de son engagement social et de sa contribution exemplaire au développement et à la promotion de la francophonie canadienne. La compagne Esther Taillon de Québec et le compagnon Yvon Forest de Lévis ont remis à la nouvelle membre à vie de la Compagnie l'épinglette et la médaille ainsi que la parure fléchée aux couleurs bleu et or, tissée par Lucie Gingras de Québec. Cette société est un organisme national qui tient son nom de la Compagnie des Cent-Associés fondée en 1627 par le Cardinal Richelieu en vue d'assurer le développement de la Nouvelle-France.

À la suite de la cérémonie, la prise de parole par Monsieur Denis Desgagné, directeur du Centre de l'Amérique francophone a témoigné de l'engagement du gouvernement, toujours très affirmé, à soutenir et à assurer le développement et le rayonnement de la francophonie sur notre continent.

Enfin, notre conférencier invité, Monsieur Lionel Meney, nous a fait découvrir son étude sociolinguistique publiée sous le titre *Le français québécois entre réalité et idéologie : un autre regard sur la langue.*

Dans la foulée des activités de la semaine du français, on note la tenue de la deuxième édition du concours de *L'enseigne joyeuse*. Sous la responsabilité de Pierre Rivard et d'un jury composé de la présidente Pierrette Vachon-L'Heureux de Québec, de madame Danielle Langelier de Montréal et de monsieur Pierre Lincourt de Saguenay, l'activité s'est poursuivie en 2018.

À Montréal, madame Noëlle Guilloton a entretenu les membres de l'ASULF de la fabuleuse histoire des nombreuses éditions du *Français au bureau*, le livre de référence de l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui est devenu la bible des langagiers et des langagières du Québec. La co-auteure de l'ouvrage a su raconter l'engagement de l'OQLF en matière d'assistance linguistique auprès de la société québécoise tout au long de ce lent travail de codification des normes de toutes sortes pendant plus de quarante ans.

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'ASULF, les dossiers menés par le juge Auclair au nom de l'Association ont été discutés. Il s'agit tout d'abord de la dénomination « Place Bell » à Laval, et ensuite des démarches entreprises pour obtenir les corrections plusieurs fois demandées aux textes des conventions collectives, celles de la construction, secteur industriel qui arrivent à échéance en 2017, ainsi qu'à la convention collective des journalistes de *La Presse*.

L'administration générale de l'Association relève du conseil d'administration et l'administration quotidienne dépend du bureau de l'ASULF.

Le bureau est composé de Pierrette Vachon-L'Heureux la présidente et de Léone Tremblay, la secrétaire d'une part et de Robert Mackay, le nouveau trésorier et de Gaston Bernier, le secrétaire général d'autre part. Le bureau se réuni au besoin. Cette année, les rencontres au secrétariat ont été informelles. La trente et unième année d'existence de l'Association est en cours. Le nouveau dépliant de l'ASULF est mis en chantier. L'organisation du secrétariat est reprise en mains avec l'arrivée de l'agente administrative, Marielle Carpentier. La relance du site Internet se poursuit avec l'embauche de Réjean Savard à titre de webmestre. Le bureau se transforme en comité du site pour entreprendre les analyses de contenu et le choix des textes.

Pour sa part, le conseil d'administration est formé des membres du bureau, de la vice-présidente Lola LeBrasseur et de Sophie Tremblay et de messieurs André Breton, Jean-Guy Lavigne, Louis Le Borgne et du nouvel administrateur Pierre Rivard. Le président fondateur Robert Auclair se joint habituellement au conseil d'administration. Les mandats de deux élus viennent à échéance en 2018 : ceux de messieurs Louis Le Borgne et Jean-Guy Lavigne. Pour sa part, monsieur Louis Le Borgne ne renouvellera pas son mandat. Nous le remercions de sa présence au conseil depuis 2014. Le dossier des relations extérieures devra trouver preneur ailleurs.

Au cours de l'année 2017, le conseil d'administration de l'ASULF s'est réuni à Québec au 5000, boulevard des Gradins le 26 janvier 2017 et le 28 avril 2017 avant l'assemblée générale et à Montréal, au restaurant le Fuchsia du Collège LaSalle le 28 septembre 2017 à la suite de la conférence de Solange Chalvin prononcée lors de l'événement organisé par Jean-Guy Lavigne à l'intention des membres de la région montréalaise. Deux réunions ont déjà eu lieu à ce jour en 2018 à Québec : les 26 janvier et 30 avril. L'ordre du jour est toujours chargé. Les réunions durent habituellement deux heures trente. Un certain nombre de projets sont repris d'une rencontre à l'autre à la recherche de volontaires susceptibles de les mener à bien. La participation aux réunions du conseil est dynamique. Elle se renouvelle en intégrant la participation par Skype et la participation par téléphone. Le conseil devra tenter d'élargir son champ d'action en s'associant d'autres membres à la réalisation des nombreuses activités à entreprendre.

L'ASULF est couronnée par un comité d'honneur depuis 2012. Le comité est composé de sept membres : madame Madeleine Sauvé, ancienne grammairienne de l'Université de Montréal, et messieurs Jean-Claude Corbeil, le père de l'aménagement linguistique au Québec, Fernand Daoust, ancien président de la FTQ, Robert Dubuc, linguiste et professeur, longtemps associé au service de Radio-Canada, Aimé Gagné, actif en matière de francisation à l'Office de la langue française, Jean-Denis Gendron, professeur de linguistique, et Pierre Martel, autrefois professeur à l'Université de Sherbrooke, ancien président de l'Association des linguistes du Québec (AQL), ancien président du Conseil de la langue française et linguiste associé étroitement à la réalisation du dictionnaire USITO.

**Les membres**

Le 31 décembre 2017, le dernier jour de l'exercice, notre association comptait 289 membres cotisants, dont 22 membres à vie. La campagne a été menée rondement. À la suite de l'expédition par la permanence de l'avis de renouvellement en début d'exercice, deux rappels ont été faits, le dernier par la présidente à la veille de la fête nationale. S'en sont suivis des appels téléphoniques de Jean-Guy Lavigne, responsable de la campagne, à celles et ceux qui n'avaient pas obtempéré, soit quelque 150 personnes. Il y a lieu de signaler le haut taux de renouvellement de nos membres qui témoigne de l'intérêt que ceux-ci portent à notre langue et à l'action de l'ASULF.

Le recrutement de nouveaux membres est problématique. À peine 13 ont joint nos rangs en 2017. Cela s'explique par le manque de continuité de plusieurs dans leur engagement et, dans une moindre mesure, par la panne du site pendant quelques mois. En janvier 2018, le conseil a adopté un projet de campagne de recrutement sans pour autant avoir identifié un responsable pour mener à bien cette campagne. Le financement de la campagne n'a pas encore été trouvé d'ailleurs.

Le conseil d'administration en est à examiner des pistes additionnelles de financement de l'Association qui pourraient permettre la réalisation de nouveaux projets.

**Les interventions**

Les interventions de l'ASULF sont de plusieurs types : il y a les remarques adressées à un particulier ou à une entreprise et celles qu'on diffuse à de multiples correspondants; il y a des mémoires présentés à des commissions ou à des organismes de l'État; il y a la diffusion de chroniques sur les ondes et, éventuellement dans le réseau de la radio communautaire et certains journaux; et enfin, il y a la rédaction et la diffusion des fiches de la série *Mieux dire* et la préparation de capsules linguistiques à l'intention des internautes.

- **GROUPE D'INTERVENTION**

Le groupe d'intervention de l'ASULF, constitué en 2012 par le secrétaire général, s'inspire d'un vadémécum dans lequel des orientations générales ont été formulées et reformulées à plusieurs occasions de discussion sur les nombreuses méthodes d'intervention. Le groupe se compose actuellement de treize membres : Robert Auclair, Alain Bélanger, Gaston Bergeron, Gaston Bernier, Jean-Pierre Bourdeau, Yvon Delisle, Marcel Fourcaudot, Raymond Gagnier, Roger Garneau, Danielle Langelier, Pierre Lincourt, Mario Paradis et Pierrette Vachon-L'Heureux. Monsieur Auclair a poursuivi ses interventions épistolaires. Monsieur Alain Bélanger intervient pour appuyer les remarques de collègues. Monsieur Bergeron s'adresse par courriel à des journalistes deux ou trois fois par semaine. Monsieur Gagnier poursuit ses interventions au jour le jour et prépare un rapport qu'il déposera à l'occasion de l'assemblée annuelle. Monsieur Lincourt commente les expressions ciblées et dénonce le recours aux mots anglais dans le discours. Madame la présidente poursuit sa collaboration bimensuelle avec la radio communautaire CFIM entreprise en 2013 à titre de chroniqueuse. Sous le titre *Le mot juste*, l'ASULF entreprend sa sixième saison à l'antenne

des Îles-de-la-Madeleine. Gaston Bernier, responsable du groupe, rédige depuis 2013 des billets destinés aux journalistes. Les 265 billets ont paru sur sa page Facebook.

Quelques domaines de spécialité ont été identifiés à partir de la compétence linguistique des membres qui deviennent ainsi des personnes-ressources : les anglicismes, la langue du droit, la féminisation, la nouvelle orthographe, la dialectologie, la langue traditionnelle et la toponymie.

La liste de dossiers à cibler a été reprise à l'occasion de la préparation du nouveau dépliant (voir l'annexe II) : chef exécutif (chef), valet parking (voiturier), vente (solde), Boxing Day, bon matin, payeur de taxes (contribuable), prime de départ (indemnité), deuxième meilleur, référer, régulier, certificat-cadeau, civique et facture (addition). Des cibles à privilégier. Ainsi que, clause nonobstant, clause orphelin, développement immobilier, fabricant ou manufacturier d'automobiles, juridiction, œuvrer, opportunité, référence, représentation sur sentence, rétroactivité, nominé, pamphlet, unité de logement, Ohio et Waterloo (prononciation) et vendredi fou.

Le souci de la formation des membres du groupe est toujours présent. L'idée de mettre sur pied des ateliers revient constamment à l'ordre du jour.

À la lecture des livraisons de *L'Expression juste*, on se rappelle les cibles qui ont été visées par les intervenants et les intervenantes.

Les membre du groupe sont très actifs et s'inspirent de la liste de cibles identifiées. Les résultats sont au rendez-vous dans plusieurs milieux et sous formes diverses. Le président fondateur souhaiterait que l'Association intervienne aussi de manière à faire davantage entendre la voix de l'ASULF sur la place publique. Une réflexion s'amorcera dans ce sens.

- **ACTION DANS LES MÉDIAS**

**LA RADIO**

La présidente propose, depuis 2013, sa chronique intitulée *Le mot juste*, au nom de l'ASULF à CFIM, la radio des Îles-de-la-Madeleine, le son de la mer. Elle réalise ainsi la seule communication verbale directe émanant de l'ASULF. Pierrette Vachon-L'Heureux est à l'antenne aux deux semaines les mercredis matin dans le cadre de l'émission du matin très écoutée, *Allez hop!* La série de chroniques du printemps et celle de l'automne 2017 a permis de parcourir le répertoire des difficultés proposées par le *Français au bureau* et de rappeler aux auditeurs et aux auditrices que le français est une langue à mots et que le choix du mot juste devient alors un enjeu de taille.

La promotion de l'Association est solidement assurée par cette intervention qui vise à attirer l'attention du locuteur et de la locutrice sur la nature du mot qu'il convient de choisir pour assurer la qualité de la langue. Les cibles visées par le groupe d'intervention de l'ASULF que nous retrouvons dans la liste du *Français au bureau* sont déclarées au passage

de manière précise et amplement documentées. La chronique, dernière version, traite en suivant les lettres de l'alphabet, de l'histoire de l'orthographe et de la graphie, de la féminisation, des difficultés courantes, des anglicismes et des néologismes technos! L'ASULF a enrichi son site des entrevues menées par madame France Arsenault.

## LES JOURNAUX

Le projet d'offrir des capsules à des journaux régionaux à la grandeur du territoire est au programme pour 2018. Nous sommes à la recherche d'un membre rédacteur ou d'une membre rédactrice qui souhaiterait réaliser ce projet.

## RÉSEAUX SOCIAUX

### Page Facebook de Gaston Bernier

Gaston Bernier, le secrétaire général, présente régulièrement de courts entrefilets sur des questions de langue sur sa page Facebook. Les sujets abordés sont variés : la prononciation de mots étrangers, les manchettes franglaises des journaux, le repérage des fautes occasionnelles, des fautes répétées et des mauvaises habitudes de nos journalistes.

### Page Facebook de l'ASULF

La page Facebook de l'ASULF a été mise en ligne en juillet 2015. Elle demeure encore aujourd'hui un projet en pleine évolution. Sur le bandeau, il est inscrit « Moi, je milite pour le français ». Sur la page, nous présentons les informations de base concernant l'Association.

La présence de nouvelles périodiques, de remarques, d'annonces de concours ou de nouvelles publications se continue depuis septembre 2016. Les ajouts sont faits par le secrétaire général. L'ASULF est à la recherche d'un ou d'une membre qui accepterait de prendre la relève.

Les expressions fautives ciblées par le groupe d'intervention sont signalées : appliquer sur un poste, poste à doter, être nez à nez, contempler une majorité, additionnel, « deal », effectif, parade, à son meilleur, viaduc, détour, service de valet, expressions joualisantes, séance spéciale, œuvrer, partir à, un médium, « think tank », irritant, adresser, shopping, scrapbooking, shakée, « touchy ».

Un volet de publication intitulé « La pensée du jour » a été mis en place à la suite de la décision du bureau de mettre en valeur le travail de recherche du secrétaire général au sujet de la réflexion sur la notion de la qualité de la langue.

Facebook nous permet aussi de recueillir des statistiques concernant le fonctionnement de la page de l'Association. Nous souhaiterions que tous les membres prennent l'habitude de visiter la page et de faire des commentaires de manière à la rendre vivante.

**Le site Internet**

Le site Internet, reconfiguré et remis en ligne en 2016, a été inaccessible aux internautes pendant une période de quatre mois en 2017. Cette situation fâcheuse a été très inquiétante pour les administrateurs et administratrices qui déploraient ce manque de visibilité de l'Association. La FTQ nous offre toujours un hébergement sur le portail de la langue du travail qui assure une sécurité à notre site mais un imbroglio entre les nombreuses sociétés informatiques sollicitées a eu comme résultat une absence totale de sauvegarde des données. Ce fut un recommencement.

Le retour du site a lieu enfin en 2018 (Voir l'annexe III). Le bureau se transforme alors en comité du site et trouve un bel appui au secrétariat. C'est un nouveau départ avec l'aide de Réjean Savard à qui l'ASULF donne un contrat de service pour rétablir les liens avec l'hébergeur, mettre à jour la liste des responsables du site, assurer la formation nécessaire à l'utilisation du logiciel Wordpress, procéder à l'insertion de vidéos, à la modification des onglets, à l'ajout d'hyperliens ainsi qu'à la validation mensuelle des statistiques. L'agente administrative peut maintenant replacer les données perdues et ajouter les informations courantes. Le conseiller participera de façon très satisfaisante à la réunion du conseil d'administration du début de l'année 2018.

**Le bulletin**

*L'Expression juste* a été publié quatre fois depuis l'assemblée générale de 2017 : en juin, en septembre, en décembre 2017 et en mars 2018. Le rythme est soutenu depuis 2008. La livraison publiée en mars, en était la soixante-seizième. La première est datée de novembre 1987.

Les quatre livraisons de l'année retracent les faits marquants de la vie de l'Association comme l'adoubement de la présidente par la Compagnie des cent-associés francophones et les interventions des invités à l'assemblée générale et à la réunion d'information. Viennent s'ajouter les interventions de Jacques Maurais à propos du commentaire fait par le président de l'Office québécois de la langue française Robert Vézina concernant le statut du mot « place » et de la nouvelle version de la politique de l'emprunt de l'Office québécois de la langue française. Enfin, par ses éditoriaux, *Sera-t-il trop tard? Pari gagné? Anglicismes et mots anglais, La rédaction épicène et l'écriture inclusive,* la présidente se fait le reflet de l'actualité du dossier de la qualité de la langue. La volonté de l'ASULF d'orienter l'usage et de contrer l'indifférence face à l'anglicisation ou encore au laxisme en matière d'aménagement est constamment affirmée (Voir l'annexe VI). Les diverses interventions de l'ASULF sont présentées afin de témoigner de l'activité spécifique qui vise à atteindre les cibles fixées par le groupe d'intervention et suivre l'évolution des dossiers menés sans relâche par le président fondateur.

Le bulletin trimestriel est expédié en priorité aux membres de l'Association, cela va de soi, habituellement sous sa forme numérique mais aussi sous sa forme imprimée à ceux ou celles qui le désirent. Par la suite, il est transmis aux citoyens et aux citoyennes qu'une

manchette ou un article pourrait intéresser. De même, le secrétariat le diffuse à un large lectorat composé de personnes amies, aux parlementaires de l'Assemblée nationale, à des journalistes d'entreprises de presse ou de médias électroniques. Il est mis à disposition des internautes sur le site Internet. De plus, les membres de l'Association sont invités à l'acheminer à leurs amis et connaissances qui partagent leur sensibilité au bon usage et à la qualité de la langue.

La collection complète du bulletin est indexée cumulativement. La table alphabétique cumulative des 71 livraisons publiées de mars 1987 à décembre 2017 est mise à la disposition des internautes. On peut en obtenir une copie électronique en s'adressant au secrétariat. À noter que l'ensemble de la collection est sur le site. La direction du bulletin est assumée par le secrétaire général depuis 2008. Nous le remercions de ce travail remarquable et particulièrement précieux pour l'Association et son histoire. La direction passe aux mains de monsieur André Breton en 2018. La mise en page du bulletin est confiée à Madame Marielle Carpentier qui profite du travail de coordination de madame Léone Tremblay et de révision de monsieur Yvon Delisle. Merci de cette précieuse collaboration.

**La documentation**

L'ASULF tâche de faire connaître à ses membres les revues françaises préoccupées de la défense de la langue et de son rayonnement. L'Association ne cesse de faire découvrir les ressources linguistiques susceptibles d'encourager les recherches qui répondent aux interrogations des membres en matière de français. L'ASULF communique avec des auteurs d'ouvrages de consultation afin qu'ils enrichissent des passages de leurs ouvrages ou de leur banque de données. L'avis des spécialistes est important pour les défenseurs de la qualité de la langue. Ils fournissent une source de données fiables pour les interventions des membres.

**Les relations extérieures**

- ASSOCIATIONS

Depuis mai 2013, la volonté d'échanger des adhésions entre associations sœurs et d'éviter ainsi des frais plus ou moins onéreux ne s'est pas démentie. Nos liens avec des associations québécoises telles Impératif français, l'Association Québec-France, la Société nationale des Québécois (SNQC) ou avec des associations européennes ou autres telles la Défense du Français, l'Association Avenir de la langue française, l'Association Francophonie Avenir et l'Alliance Champlain de la Nouvelle-Calédonie enrichissent nos échanges et font rayonner nos actions.

- IMPÉRATIF FRANÇAIS

L'ASULF a offert une bourse de 100 $ distribuée par Impératif français à l'occasion de la Francofête 2017 et celle de 2018.

- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC

Le prix de l'ASULF institué le 22 janvier 2015 s'inscrit dans le concours d'écriture historique organisé par la Société historique de Québec depuis dix ans. Ce concours connaît un grand succès auprès des enseignants et des enseignantes ainsi que des élèves des écoles secondaires de la grande région de Québec. Cette activité est encouragée par la Commission de la Capitale nationale et par la Ville de Québec. Le maire accueille les gagnants et les gagnantes dans le salon de l'Hôtel de ville chaque année. L'histoire de la Ville de Québec est à l'honneur dans cette activité, et cette histoire se raconte en français. C'est pourquoi la Société historique de Québec accueille chaleureusement l'institution du prix de la qualité de la langue écrite, celui de l'ASULF. Cette année le jury de l'ASULF est à nouveau composé de la présidente et de mesdames membres, Cendrine Audet et Diane Lambert-Tesolin. Une bourse de 100 $ a été offerte le 30 avril 2017 et le sera à nouveau en avril 2018 (Voir l'annexe V). L'ASULF est fière de se joindre ainsi à la Société historique de Québec pour souligner l'importance de la qualité de la langue dans laquelle s'installe l'histoire de la Vieille Capitale.

**Les ressources financières**

L'ASULF, pour réaliser ses interventions et poursuivre ses activités, compte sur trois ou quatre sources de revenus : l'aide de l'État, les cotisations et les dons de ses membres et le local et les services fournis à titre gracieux par le Fonds de solidarité de la FTQ.

Le projet intitulé *La langue numérique – phase 2* a été conçu et expédié le 13 février 2017. Le 16 mars, le ministre Luc Fortin répondait à notre demande d'aide financière en nous accordant une subvention de 10 000 $. Le conseiller du secrétariat responsable du programme accompagne la transmission du chèque d'une lettre nous enjoignant de poursuivre la réalisation de notre projet « qui vise à intensifier nos actions à l'égard de la promotion de la langue française ». (Voir l'annexe I)

La représentation nationale est également sollicitée depuis de nombreuses années. Les députés ont des crédits discrétionnaires qui sont avant tout destinés aux circonscriptions. Les dons constituent un témoignage des députés envers la qualité de la langue et ils aident l'Association à effectuer des interventions douze mois par année.

Les cotisations des membres sont la principale source de financement de l'Association. Le recrutement est donc une priorité. Un projet de campagne de financement de l'ASULF a été déposé au conseil l'année dernière et la mise en œuvre est à l'ordre du jour pour 2018. Dons et cotisations pour 2017 : 14 497 $.

L'ASULF profite de l'hospitalité du Fonds de Solidarité de la FTQ depuis maintenant neuf ans. Le local mis à notre disposition sert de siège social et de lieu de travail de groupe. L'Association profite aussi des salles de réunion et de divers services. L'apport de l'organisme n'est pas comptabilisé, mais il constitue dans les faits une importante contribution au fonctionnement de l'Association.

**Conclusion**

L'ASULF a célébré sa trente-deuxième année d'action en 2017. Au cours de sa trente-troisième année, elle entend travailler à sensibiliser les locuteurs et les locutrices, les scripteurs et les scriptrices à l'importance de la qualité de la langue française au Québec. Malheureusement, l'Association n'est pas encore suffisamment connue des citoyens et des citoyennes, particulièrement à Montréal et dans certaines régions, et cela, même si elle a reçu, tout comme son président fondateur, la distinction de l'Ordre des francophones d'Amérique. À Québec, l'Association est bien installée. Ailleurs, nous sommes souvent obligés d'expliciter le sigle de manière à faire connaître le nom de notre regroupement. Un effort d'implantation à l'extérieur de la vielle Capitale doit être consenti.

Nous remercions particulièrement ici un membre de l'ASULF, monsieur Serge Larrivée, qui continue à nous offrir une page de publicité dans la Revue de la psychoéducation (voir l'annexe IV) afin de promouvoir notre association. On comprend que certains craignent encore d'ouvrir le débat sur la qualité de la langue alors que nous en faisons un sujet de tous les jours. Il faut examiner de près le vivre en français au Québec et s'engager pleinement dans l'aventure de parler français au Québec et en Amérique du Nord.

Le franglais progresse. La discussion sur la qualité de notre français doit se faire franchement. Les auditeurs et les auditrices des postes de télévision et de radio relèvent quotidiennement des anglicismes; on en trouve partout dans les journaux. Les Administrations, les entreprises, les publicitaires en accueillent volontiers.

La créativité lexicale nous fait défaut. Les nouveautés étrangères exercent trop d'attrait sur nos entrepreneurs et nos entrepreneuses, nos commerçants et commerçantes. Aussi peut-on imaginer les efforts qu'il reste à faire, le discours à tenir, haut et fort. Se donner les moyens financiers en multipliant les adhésions, animer nos membres en leur faisant connaître les instruments qu'il faut pour intervenir efficacement et améliorer nos activités de diffusion, plus particulièrement notre site Internet comme nous y invite notre subventionnaire, le secrétariat à la politique linguistique.

Les réalisations de l'ASULF reposent évidemment sur l'ensemble des membres de l'Association, et plus particulièrement sur les membres du conseil d'administration. Aussi m'est-il agréable, à la fin de cette cinquième année de présidence, de remercier mes collègues du conseil pour le travail accompli cette année.

On ne saurait oublier de remercier les autorités du Fonds de Solidarité de la FTQ qui nous sont d'un soutien indéfectible.

Merci à tous et à toutes!

18 mai 2018

# Annexe I - La langue numérique – phase 2, subvention du ministère 2017

**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III[e] partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

**Demande de subvention de l'ASULF**
**Projet « la langue du numérique – phase 2 »**

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française sollicite une subvention du Secrétariat à la politique linguistique pour le projet « la langue du numérique – phase 2 ».

Au cours de la phase 1 dont vous avez collaboré, l'Association devait rajeunir son site web (www.ASULF.ca), l'actualiser et lui donner une nouvelle allure.

Pour ce faire, nous avons pris en compte une suggestion importante qui nous a été faite en mars 2013, par les parlementaires présents aux auditions publiques sur le projet de loi n° 14, lequel modifie la Charte de la langue française :

> **L'ASULF peut-elle accompagner les jeunes de 16 ans à 25 ans en faisant en sorte qu'ils aient les outils nécessaires pour faire face à l'influence de la langue du numérique, à l'utilisation d'Internet, des médias sociaux et du clavardage, nouvel environnement dans lequel les jeunes baignent?**

Le nouveau site web de l'ASULF constitue une vitrine qui informe les internautes, améliore leurs connaissances de la langue et suscite leur engagement, pour que celle-ci demeure vivante et rayonnante. L'intégration du module « capsules linguistiques » piloté par le comité du site web a permis au courant du dernier trimestre de se rapprocher de 22 665 de ces internautes. Et ce n'est qu'un début! Nous avons déjà 40 nouvelles capsules de prêtes à être mise en ligne au rythme de 2 par semaine.

Pour la deuxième phase, il est visé d'améliorer les instruments mis à la disposition de la population, et plus particulièrement les jeunes internautes, qui amélioreront la qualité de la langue. Les outils proposés seront la consultation interactive du bulletin l'Expression juste, la diffusion des citations quotidiennes et les entrefilets du groupe d'intervention (voir la composition du comité d'honneur

(http://ASULF.ca/lassociation/membres/). Cela constitue la mission essentielle de l'ASULF comme organisme de bienfaisance enregistré.

Pour réaliser ces objectifs qui nous animent et la demande qui nous a été formulée par les membres de la commission, voici nos besoins financiers pour l'exercice 2016-2017 :

- Programmation et assistance technique
  8 800 $
  (effectuées par l'agence Upperkut.com)
- Conseils auprès d'un designer
  1 200 $
  (modernisation de l'image de marque – Expression juste)
- Coordination pour le volet communication : animation et
  12 000 $
  correspondance en ligne sur les différents forums
  avec la clientèle cible 16-25 ans

**Total : 22 000 $**

C'est dans le cadre d'une approche avantageuse pour tous que nous vous prions de nous accorder une aide financière. Voici le plan de financement proposé pour le projet :

- **Secrétariat à la politique linguistique**
  **10 000 $**
- Centre financier Desjardins
  3 000 $
- Service de la francisation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- 4 000 $
- Don des membres
  5 000 $

D'ici la fin de l'exercice financier en cours, nous nous engageons à vous fournir nos états financiers et un rapport détaillé sur l'avancement du projet. Nous vous remercions de recevoir notre demande avec tout l'intérêt qu'elle mérite.

Le trésorier de l'ASULF,

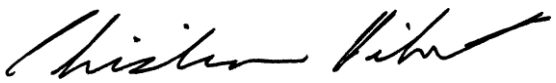

Québec, le 13 février 2017

Christian Hébert

Québec

Gouvernement du Québec
**Le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française**
**Ministre responsable de la région de l'Estrie**
**Député de Sherbrooke**

Québec, le 16 mars 2017

Madame Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente
Association pour le soutien et l'usage
de la langue française (ASULF)
5000, boulevard des Gradins, bureau 125
Québec (Québec) G2J 1N3

Madame la Présidente,

À la suite de la demande d'aide financière que vous m'avez transmise, j'ai le plaisir de vous informer qu'une subvention de 10 000 $ est accordée à l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, pour son travail de promotion de la qualité de la langue publique, notamment par la poursuite du développement de vos activités sur le web et la mise en ligne de nouveaux contenus.

Le Secrétariat à la politique linguistique du ministère de la Culture et des Communications communiquera avec vous afin de vous préciser les modalités relatives au versement et à l'utilisation de cette subvention.

Vous remerciant de votre engagement pour la promotion et la valorisation de la langue française, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

**LUC FORTIN**

N/Réf. : 28400

**Québec**
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5
**Téléphone : 418 380-2310**
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

**Montréal**
480, boul. Saint-Laurent, 7e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
**Téléphone : 514 873-2137**
Télécopieur : 514 873-0980

## ADHÉSION

### Membre

Je, _____ ,
(en lettres moulées)
adhère à l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf).
Signature _____
Date _____
Profession _____
Adresse _____
_____
_____ Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
Cocher :
- ❑ Partenaire : 30 $
- ❑ Sociétaire : 100 $
- ❑ Mécène : 300 $
- ❑ Membre à vie : 500 $

### Membre collectif

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
adhère à l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf).
Signature _____
Date _____
Adresse _____
_____
_____ Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
Cocher :
- ❑ Partenaire : 100 $
- ❑ Sociétaire : 200 $
- ❑ Mécène : 500 $

Le montant total versé dans chacune des catégories donne droit à un reçu fiscal.

L'adhésion à l'Asulf permet de :
- ➡ faire partie d'une association vouée à la promotion de la qualité de la langue publique;
- ➡ recevoir le bulletin trimestriel *L'Expression juste*;
- ➡ participer à des activités de défense de la langue française.

## Lauréate du Prix du 3-Juillet-1608

En 2003, le Conseil supérieur de la langue française a honoré l'Asulf en lui décernant le Prix du 3-Juillet-1608. Le Conseil a voulu ainsi rendre hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'un organisme pour les services exceptionnels rendus à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.

## L'ASULF EST UNIQUE

« Même s'il y a plusieurs groupes qui s'occupent de la défense du statut du français..., à notre connaissance, il n'y en a aucun dont la vocation principale soit de faire la promotion de la qualité de la langue, à l'exception de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, anciennement Association des usagers de la langue française. »
(Conseil de la langue française, *La Qualité de la langue : un projet de société*, 1999, p. 275.)

## LA QUALITÉ DE LA LANGUE

C'est un projet de société que l'Asulf embrasse et défend depuis plus de trente ans maintenant. Elle s'articule autour de trois paramètres qui guident notre action :
- la richesse du vocabulaire, général et technique;
- la maîtrise de la systématique grammaticale;
- l'équilibre entre l'emprunt et la néologie.

Un français riche, clair, vivant et précis!

Asulf
5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec (Québec) G2J 1N3
Tél. ou téléc. : 418 622-1509
Courriel : asulf@globetrotter.net
Site web : www.asulf.ca
Facebook

Novembre 2017

# Asulf

**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE**
fondée en 1986

## FONDATION

Depuis sa fondation, l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française a accueilli plus de 1000 membres répartis dans tout le Québec et venant de tous les milieux. Elle a été fondée par Robert Auclair, Marcel Deschamps, Henri Laberge et Michel Sparer, le 17 janvier 1986. Ces derniers avaient constaté que le combat pour le statut et l'usage de la langue avait fait oublier le volet de sa qualité et qu'aucun emploi fautif n'était ciblé par les organismes gouvernementaux.

## OBJECTIF

L'Association travaille à l'amélioration de la qualité de la langue publique, c'est-à-dire celle du législateur, de l'Administration, des médias, des entreprises, des associations et des publicitaires.

## INTERVENTIONS

Les interventions de l'Asulf sont empreintes d'un esprit positif, d'un ton respectueux et d'une conscience réaliste de l'usage contemporain.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|---|---|
| Présidente | Pierrette Vachon-L'Heureux |
| Vice-présidente | Lola LeBrasseur |
| Secrétaire | Léone Tremblay |
| Trésorier | Robert Mackay |
| Administrateurs | André Breton |
| | Jean-Guy Lavigne |
| | Louis Le Borgne |
| | Pierre Rivard |
| | Sophie Tremblay |
| Secrétaire général | Gaston Bernier |

**Fondateur, président honoraire : Robert Auclair**

« Le français ne survivra en Amérique que par sa qualité et il a besoin d'une qualité exceptionnelle pour survivre. »
(Daniel Johnson, 1963)

## QUELQUES RÉUSSITES

- **Monnaie**, au lieu de *change* sur les changeurs de monnaie (1987)
- **Palais de justice** remplace Place de la justice à Québec (1987) et Maison de la justice à Chicoutimi (1988)
- **Déclaration de revenus** remplace *rapport d'impôt* au fédéral (1988)
- **Centre Maizerets** remplace *Hôpital civique* à Québec (1992)
- **Capitole** remplace *Théâtre Capitol* à Québec (1992)
- **Faculté des études supérieures** remplace *École des Gradués de l'Université Laval* (1994)
- **Courriel**, au lieu de *e-mail* (1996)
- **Ordre professionnel** remplace *corporation professionnelle* dans une loi (1997)
- **Gare d'autocars de Sainte-Foy** remplace *Gare d'autobus de Sainte-Foy* (1999)
- **Parc culturel d'Hydro-Québec** remplace *Place Hydro-Québec* à Montréal (2000)
- **Après-Noël**, à la place de *Boxing Day* (2000)
- **Addition**, au lieu de *facture* (au restaurant) (2001)
- **Édifice de la Haute-Ville** remplace *Place Haute-Ville* à Québec (2001)
- **Habitations Hypolite-Bernier (Lévis)**, au lieu de *Place* … (2003)
- **Gare d'autocars de Montréal** remplace *Station centrale d'Autobus* (2008)
- **Service de voiturier**, à la place de *Valet parking* (2009)
- **Convention collective des journalistes du *Devoir*** correction du vocabulaire (2007 et 2010)
- **Édifice des Grandes Fourches** remplace *Place des Grandes Fourches* à Sherbrooke (2011)
- **Complexe Windsor** remplace *Place Windsor* à Windsor (2013)

## INTERVENTIONS COURANTES

**Avant-match**, au lieu de *tailgate*
**Boisson**, au lieu de *breuvage*
**Bonjour**, au lieu de *bon matin*
**Camion-restaurant**, au lieu de *food truck*
**Chèque-cadeau**, au lieu de *certificat-cadeau*
**Chef, chef des cuisines**, au lieu de *chef exécutif*
**Comptoir à salades**, au lieu de *bar à salades*
**Contribuable**, au lieu de *payeur de taxes*
**Occasion**, au lieu d'*opportunité*
**Personne morale**, au lieu de *corporation*
**Soldes, vente au rabais**, au lieu de *vente*

## EMPLOIS DÉNONCÉS

*Au niveau de*, au lieu de **à titre de**
*Circulaire*, au lieu de **prospectus** (document publicitaire)
*Numéro civique*, au lieu de **numéro**
*Régulier*, au lieu de **ordinaire, courant, normal, permanent**

## SUCCÈS TOPONYMIQUES

**Salaberry-de-Valleyfield**, au lieu de *Valleyfield* (1989)
**Rue Roland-Beaudin** (Sainte-Foy), au lieu de *Place de ville* (1996)
**À Charlesbourg**, 99 rues appelées *place* dénommées **rue** (2004)

« Le statut de la langue est lié à sa qualité et l'amélioration de sa qualité ne fera que renforcer le statut de la langue. »
(Camille Laurin, 1979)

# ANNEXE III - Le site de l'ASULF; page d'accueil 2018

Asulf

Accueil | L'Association | L'Expression juste | Capsules, dépliants, etc. | Liens utiles | Contact

*Association pour le soutien et l'usage de la langue française*

**Nouvelles récentes**

*Consultez les dernières nouvelles:*

Pour plus de nouvelles

**Pour devenir membre :**

Payer

À la Une

**Jean-Paul Perreault à l'assemblée générale**

À la une

**Concours L'Enseigne joyeuse 2018**

À la une

**Foire du livre… au profit de l'Asulf**

## ANNEXE IV – Revue de la psychoéducation

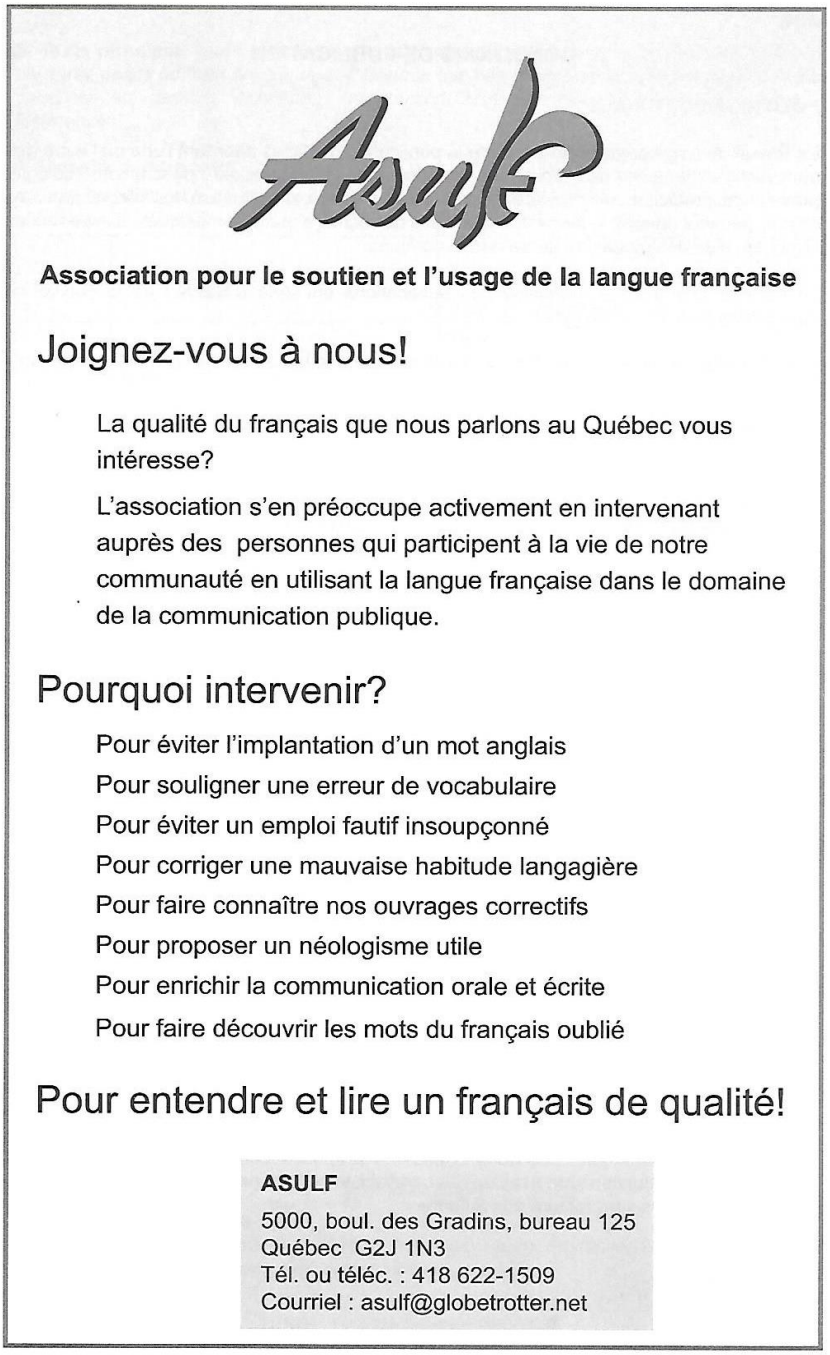

Asulf

**Association pour le soutien et l'usage de la langue française**

Joignez-vous à nous!

La qualité du français que nous parlons au Québec vous intéresse?

L'association s'en préoccupe activement en intervenant auprès des personnes qui participent à la vie de notre communauté en utilisant la langue française dans le domaine de la communication publique.

Pourquoi intervenir?

Pour éviter l'implantation d'un mot anglais
Pour souligner une erreur de vocabulaire
Pour éviter un emploi fautif insoupçonné
Pour corriger une mauvaise habitude langagière
Pour faire connaître nos ouvrages correctifs
Pour proposer un néologisme utile
Pour enrichir la communication orale et écrite
Pour faire découvrir les mots du français oublié

Pour entendre et lire un français de qualité!

**ASULF**
5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. ou téléc. : 418 622-1509
Courriel : asulf@globetrotter.net

# ANNEXE V – Prix de l'ASULF – texte gagnant 2018

## La fille sans nom

*Peut-être que vous allez pouvoir vivre la journée du 22 décembre 1674 comme si c'était une journée sans importance. Malheureusement, Marie-Elizabeth n'aura pas cette chance. Peut-être qu'il vous reste une cinquantaine d'années à vivre, mais la vie ne donne pas ce privilège à tous. La pauvre orpheline ne pouvait se douter qu'aujourd'hui, le 21 décembre 1674, serait le dernier jour de sa pénible existence. Comme tout le monde, Marie-Elizabeth ne se réveilla pas avec un mauvais pressentiment qui lui aurait susurré : « C'est le dernier jour de ma vie ». La vie est une flamme; on ne sait jamais quand celle-ci s'éteindra. Nul ne vous avertit de l'instant où vous allez passer de vie à trépas. L'orpheline aurait aimé avoir cette opportunité, peut-être pour faire des adieux ou encore passer chacun de ses derniers instants comme si c'était vraiment le dernier. Tomber dans les bras de Morphée pour l'éternité, tel était son destin.*

### *À mes enfants chéris*

Tout avait commencé dès mon plus jeune âge, alors que je vivais à l'orphelinat de Dieppe. Je n'y appris ni à lire ni à écrire. Je ne reçus même pas un enseignement domestique où on apprenait comment devenir une mère et une épouse modèle. Je ne sus également jamais mon nom. Un nom, une famille, c'est ce que je souhaitais secrètement. On m'appelait Marie-Elizabeth, mais je savais au plus profond de moi-même que cette personne n'était pas moi. Je ne me nommais pas ainsi. Ma mère m'avait abandonnée à la seconde où j'étais née. Étais-je si mal aimée? Pourquoi ne voulait-elle pas de moi? Déjà, à l'âge de douze ans, je me croyais condamnée à passer ma vie seule.

Était-ce réellement mon destin? Sûrement pas. Peut-être que Marie-Elizabeth était destinée à devenir servante et à passer sa vie seule, mais pas moi. C'est pourquoi j'inscrivis mon prétendu nom sur une affiche. Je courais désormais la chance d'être envoyée dans le Nouveau Monde afin de fonder une famille et de recevoir une dot du roi. J'étais tellement heureuse et enjouée, mais cette joie ne dura malheureusement pas très longtemps. Seulement treize filles pouvaient partir. J'étais d'humeur morose en voyant l'énorme liste de noms. C'était déjà peine perdue. Je n'étais pas une de ces grandes et fortes filles au visage très arrondi, aux formes généreuses et aux grands yeux brillants. Je n'avais pas un regard qui rendait toutes les femmes jalouses. Je ne faisais surtout pas partie de la bourgeoisie. J'étais maigrichonne, petite et vêtue de hardes de villageois.

Nonobstant cette tristesse, je n'avais pas perdu espoir. J'avais encore une chance de fonder une famille et de trouver un mari qui saurait m'aimer. Quelques jours plus tard, je reçus une lettre royale. J'étais terrifiée à l'idée de l'ouvrir. Que pouvait-elle contenir? À ma grande surprise, j'étais recrutée. Mon rêve était devenu réalité. J'allais enfin pouvoir trouver quelqu'un qui allait m'aimer pour qui j'étais réellement. Ce bel homme encore inconnu allait aimer, non pas une fille prénommée Marie-Elizabeth, mais une femme dont j'ignorais l'existence encore à ce jour.

Deux semaines plus tard, je partis pour le Nouveau Monde. Le séjour en bateau me répugna. Nous fûmes forcés à dormir sur le plancher crasseux du navire lugubre avec seulement quelques couvertures. On nous annonça que nous étions arrivés en Nouvelle-France. Le soleil venait de se coucher et il s'auréolait des nuages qui couvraient le ciel étoilé de cette journée de juin 1667. Sous le souffle étouffé de la brise, je sortis du bateau et je posai les deux pieds sur la terre ferme. Je me sentis immédiatement à l'aise. Je n'en croyais pas mes yeux. Les bâtiments rustiques et les montagnes à perte de vue sous le ciel assombri étaient majestueux ! Sur le port, une multitude d'hommes observaient l'accostage. Je regardais notre navire, la Constance de Cadix, dans la brume qui recouvrait l'océan. J'étais émerveillée à l'idée que cet endroit devienne ma nouvelle demeure.

Déjà deux semaines s'étaient écoulées. On m'avait présenté une dizaine d'hommes, mais ils étaient tous aussi hideux les uns que les autres. Et si aucun homme ne voulait de moi ? Et si je ne trouvais personne à marier ? Cependant, j'avais la certitude que dès l'instant où j'allais voir le bon, je le saurais. Vêtue d'une robe rose d'une beauté somptueuse scintillant de mille feux, au corset très serré, je me rendis à une soirée où je le vis. C'était l'homme de mes rêves, votre père. Lorsqu'on me le présenta, je sus immédiatement que c'était le bon.

Ma véritable destinée débutait enfin.

# Annexe VI - L'éditorial ORIENTER L'USAGE

**Éditorial paru dans l'édition de mars 2018 de *L'Expression juste***

**Orienter l'usage**

Nous le savons, c'est l'usage qui, en matière de langue, règne en maître. Les locuteurs et les locutrices, par leur pratique de la langue, en déterminent l'usage que les lexicographes consignent.

Cet usage, longtemps nommé « bon usage », qui a été retenu par Maurice Grevisse comme titre de sa grammaire, *Le bon usage,* pose la dualité entre le discours de tous les jours et le discours plus soigné, celui qui est proposé comme la norme. Tous les usages ne sont pas retenus et les normes se multiplient selon les communautés.

L'aménagement linguistique amène à préciser la réalité représentée par l'usage et son rapport à la norme. L'ASULF est l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française. Qu'en est-il de cet usage ? Il s'agit du bon usage !!

L'usage est qualifié de « bon » s'il contribue à assurer la qualité du français parlé et écrit au Québec. Cet usage doit favoriser l'emploi du vocabulaire technique français dans tous les secteurs de l'activité économique du Québec. De plus, il doit inciter les locuteurs et les locutrices à déployer leurs efforts pour contrer toute influence pernicieuse de la langue anglaise sur la langue habituelle des usagers et des usagères du Québec dont la langue commune est le français.

Cet usage à définir peut être influencé. L'État québécois se prononce en faveur d'un soutien au bon usage du français. Il souligne, par ses programmes d'aide et son soutien à la francisation, sa volonté d'appuyer la démarche qui favorise le plus efficacement la qualité du français du Québec.

Aménager l'usage, l'orienter, fait appel à une stratégie d'ingénierie qui dépasse la simple consignation de l'usage. Il nous faut davantage. Une politique d'action en matière langagière, une volonté d'affirmation qui incite à veiller à la qualité du français de nos institutions, de nos entreprises, de nos scénaristes, de nos écrivains, de nos journalistes et de tous ceux et celles qui, par leur activité professionnelle, influent sur la qualité de la langue publique du Québec.

Pierrette Vachon-L'Heureux